



Les secrétaires Généraux
de l'UNSA-UPSAE, du SAFACTT
et du SNAFIT

à

Monsieur Jacques Clément,
Directeur des ressources humaines
Président de la CAP des SACDD
et des TSDD

Monsieur le Président de la CAP des SACDD et des TSDD,

Les CAP des TSDD et des SACDD sont convoquées fin mai 2018, les 29 et 30 mai pour la première et les 30 et 31 mai pour la seconde.

Comme vous le savez la liste des postes pour ces deux corps est unique. Par ailleurs, la DRH a, malgré les alertes de l'UNSA sur les dérives de ce procédé, unilatéralement décidé de fusionner les listes B et B+.

Face à la concrétisation de nos craintes sur l'utilisation abusive par les services de l'absence d'affichage d'un niveau hiérarchique pour une majorité de poste, l'UNSA vous demande la tenue d'une pré-CAP inter-corps .

En effet, certaines mobilités ne peuvent être réglées dans une seule des CAP compte tenu de la concurrence entre agents de différents corps sur l'ensemble des 6 grades. Nous vous rappelons que ces deux corps représentent plus de 15.000 agents soit près de 25% des effectifs ministériels. L'UNSA première organisation syndicale représentative de chacun de ces deux corps souhaite travailler en toute transparence pour assurer l'équité de traitement de nos 15.000 collègues.

De plus, ne pas déminer les dossiers en pré-CAP induit un double travail pour les représentants du personnel et de l'administration, et donc une perte de temps pour l'étude de dossiers beaucoup plus complexes . La tenue d'une pré-CAP unique rendrait l'exercice beaucoup plus fluide, plus efficace et plus transparent pour les SACDD et les TSDD.

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Le Secrétaire Général
du SNAFIT-UNSA

SIGNE

Bruno KOUBI

La secrétaire Générale
de l'UNSA-UPSAE

SIGNE

Françoise PICAUT

Le secrétaire Général
du SAFACTT

SIGNE

Emmanuel PUT

copie : Mme Perrais Marie-Christine